

## Compte Rendu du CA de l'UL du 10/03/2026 par le SNPTES UNSA Education

Le CA débute à 9h10

Procurations : 6.

### 1. Informations de la Présidente

Présidente : conflit au Proche et Moyen Orient, des personnels/étudiants de l'UL étaient sur place au moment du déclenchement des hostilités. Soit ils ont pu rentrer, soit ils sont en sécurité. Par ailleurs, des étudiants ressortissants de ces pays suivent des études à l'UL et sont en difficultés psychologiques et/ou financières, car leurs ressources n'arrivent plus.

Présidente : lancement d'une campagne de dons pour une de nos universités partenaires ukrainiennes en cours.

Contexte national marqué par les discours haineux et/ou martiaux.

---

Intervention d'étudiants de la FSE portant sur les frais différenciés pour l'inscription des étudiants extra-communautaires, palestiniens entre autres. Des étudiants suivent des cours à l'UL sans pouvoir s'inscrire du fait des montants en jeu. La Présidence a été sollicitée plusieurs fois mais une seule réponse sur une quinzaine de mails a été apportée. Pour eux, il s'agit d'une discrimination syndicale claire. Ils demandent un rendez-vous entre les étudiants qui se mobilisent et la Présidence afin d'établir un dialogue qu'ils estiment leur être refusé et de discuter de l'exonération de ces frais. Ils ajoutent que des propos racistes ont pu leur être tenus par des interlocuteurs.

Présidente : termes d'accusation très graves, elle n'a jamais refusé une demande de rendez-vous et est tout à fait d'accord pour répondre à la FSE. Elle entend les préoccupations mais refuse que le CA soit pris en otage. Elle demande que les propos racistes émis lui soient signalés.

---

Reprise du CA à 09h45.

Présidente : problématique de cybersécurité, insécurité sur le campus ARTEM et la FST. L'Établissement met tout en œuvre pour assurer la sécurité (la galerie ARTEM est un l'espace public confié à l'UL).

Le GT réfléchissant au toilettage du décret de création de l'UL s'est déjà réuni 2 fois. Les travaux sont en cours. Les bascules de compétences entre CA et Sénat, voire CVU, CF, CS ne sont pas si simples. Une proposition de texte devrait émerger lors du prochain GT.

Polaris a eu sa réunion de suivi avec le comité national, l'avis est plutôt très positif. L'audition nationale se fera en mai 2026 avec go/no go à la clé. En parallèle, un appel Carnot a été lancé sur la recherche partenariale, avec 2 dossiers UL : Iceel et Polaris. Il faudrait sans doute faire fusionner les 2 à un moment.

Institut hospitalo-universitaire : le projet est remis sur les rails, le retour de l'ANR est positif, mais le porteur IHU est en congés pour convenance personnelle donc un administrateur provisoire est nommé, ce qui conduit à une problématique à gérer.

Orion a été évalué globalement de façon positive et se poursuit sans changement, en revanche Sirius a été dé-labellisé France 2030 par le jury international. Une solution d'atterrissage du programme doit être mise en œuvre puisque les financements seront moindres quoique maintenus.

Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière : 3 enquêtes seront menées auprès de la communauté universitaire afin de déterminer l'usage et la fonctionnalité de nos locaux, afin d'alimenter notre réflexion sur le bâtimentaire.

C. de Nantois a été élu président de l'association des VP Patrimoine Immobilier.

## **2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 03 février 2026**

Vote : unanimité pour.

### **Enjeux stratégiques**

### **3. Compte financier 2025 de l'Université de Lorraine**

#### **a) Analyse du Compte Financier par l'Agent Comptable et Rapport de gestion de l'Ordonnateur**

#### **b) Intervention des Commissaires aux Comptes**

Agent Comptable + ordonnateur (Directeur DBF) : analyse du compte financier et rapport.

Agent Comptable : rappel des rôles de chaque instance dans le budget. Le rôle de l'AC est de contrôler les dépenses de l'établissement, de vérifier les factures, de relancer les débiteurs de l'UL, etc. Mais il ne définit pas le budget et la pertinence de celui-ci, il doit en revanche contrôler l'état financier de l'établissement, quel est son bilan, sa trésorerie, etc.

Faits marquants 2025 : 2<sup>ème</sup> versement du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP), le 3<sup>ème</sup> versement (2026) arrivera en 2027. Poursuite de la réconciliation physico-comptable de l'inventaire (on est arrivé à 92%). Poursuite de la perception de la taxe d'apprentissage via la plateforme SOLTéA. Deuxième année consécutive de hausse du montant des droits d'inscription étudiants pour la rentrée 2025. Audit de la chaîne de paye, entre autres contrôle des identités bancaires lors des changements de compte des agents, afin d'éviter les fraudes.

Directeur DBF : taux d'exécution des Autorisations d'Engagement (AE) et des Crédits de Paiement (CP) importants (89 et 86%). Des décalages sur les consommations de crédits d'investissement, mais liés à la différence entre encaissement et lancement des travaux.

La Masse Salariale (MS) est de 571,2 M€, soit +3% d'augmentation en 2025. Les CP de fonctionnement sont à 105 M€ (stables), mais masquent une diminution de 4 M€ sur l'activité courante. Augmentation des dépenses sur projets, car il y a davantage de projets lancés.

Dépenses d'investissement : 55,3 M€ sur les AE (quand on signe), c'est +10 M€ par rapport à 2024 : augmentation des engagements sur le bâtimentaire, par exemple le CLSH Nancy. Mais baisse de 5 M€ des CP (quand on paye les factures) à 41,5 M€. 14 M€ de travaux sont auto-financés par l'établissement, notamment sur la sécurité, la mise en accessibilité, la rénovation énergétique.

Recettes : environ 700 M€ ; mais -19 M€ par rapport à 2024. Subvention pour Charge de Service Public = 547,2 M€, 80% de nos recettes.

Depuis 2021, les ressources propres sont stables ou en légère évolution positive. Forte baisse sur les financements européens, mais liée au fait qu'en 2024 nous avons reçu des soldes importants.

Le solde budgétaire est déficitaire de 19,3 M€, alors qu'il était prévu de 11 M€, notamment car nous avons utilisé les avances reçues lors des exercices précédents.

Agent Comptable : résultat comptable positif (+0,5 M€). L'Etablissement a tout juste la capacité d'équilibrer recettes et dépenses. Et surtout ce résultat baisse régulièrement depuis 2021. Signal d'alerte, car l'UL n'arrive pas à générer des marges pour investir.

Dépenses : 80% en charges de personnel, mais +19,5% à 677,7 M€. Les charges de personnel augmentent du fait de mesures réglementaires : +8 M€ sur le CAS pension entre autres. Donc ces dépenses sont fortement induites par des éléments sur lesquels nous n'avons pas la main. L'Etat transfère sur l'UL des charges, mais ne les compense que partiellement.

Les dépenses de fonctionnement, qui sont à notre main, sont, elles, très stables. Mais on n'arrive pas à créer suffisamment de ressources propres pour être moins dépendants de la SCSP, qui bon an mal an représente 80% de nos recettes. Et si celle-ci augmente, elle augmente uniquement pour la partie masse salariale, mais pas pour le fonctionnement ou l'investissement (par exemple, en 2021 la part fonctionnement était à 42 M€, en 2025 elle est à 41 M€...). En bref, on se débrouille pour le fonctionnement, mais il ne nous reste rien pour l'investissement.

La Capacité d'Auto-Financement (CAF) est de 16 M€, en diminution de 1,9 M€ par rapport à 2024 (baisse moindre que celle du résultat à -2,6 M€). Le montant des investissements diminue fortement, du coup le ratio investissement/CAF augmente, mais ce n'est pas une bonne nouvelle.

Bilan : le Fond de Roulement (FdR) 2025 est de 121,5 M€ avec un besoin en FdR de 2 M€ ; soit une trésorerie de 119,5 M€ en 2025. En 2024, le FdR était de 133,7 M€ et le besoin en FdR de -11,7 M€, soit une trésorerie de 145,6 M€. Nous avons donc perdu 24 M€ de trésorerie en 1 an (différence entre nos 40 M€ et les 16 M€ de CAF). Le FdR est passé entre 2021 et 2025 de 178 M€ à 121 M€. Se pose la question de la soutenabilité de cette tendance.

Quelques ratios :

- Trésorerie en nombre de jours de fonctionnement : 64 jours (doit être supérieur à 30 jours, mais 85 jours en 2024). La moyenne des 12 plus grandes universités de France (G12) est 89.
- FdR en nombre de jours : 65 (doit être supérieur à 15 j, mais 73 en 2024). Et 33 jours si on enlève les Partenariats Public-Privé.
- Charges de personnel/produits encaissables (ratio de Dizambourg) : 81,2% (doit être inférieur à 83) mais 80,5% en 2024. 78% pour le G12.

VP Finances : 2024 était une année exceptionnelle, car beaucoup d'avances reçues, donc fatalement 2025 est moins bien. Ce n'est pas gênant, mais ce qui inquiète c'est que 2025 nous repositionne sur la tendance de dégradation affichée depuis 2021. Nos ressources propres depuis 2022 ont augmenté de 12%. C'est très bien, mais la SCSP a augmenté elle de 2%, et uniquement pour compenser (partiellement) les charges de MS. Le désengagement de l'Etat pour financer nos activités courantes (fonctionnement, investissement) se confirme. 2/3 de nos investissements proviennent des ressources propres de l'UL. Nous arrivons à équilibrer produits et charges, à avoir nos indicateurs dans le vert, mais au prix de sacrifices : dotations en baisse pour les Collégiums et Pôles Scientifiques, campagnes d'emploi limitées... ce qui obère notre futur. Ainsi, notre personnel permanent diminue quand les charges de ces personnels augmentent ! En 2025, était prévu un mécanisme de solidarité de 1% entre universités où les plus riches (dont l'UL aurait fait partie) auraient compensé pour les plus faibles ! Ce système a été abandonné, mais le CAS pension sera compensé à 75% pour les universités « riches », et à 120% pour les « pauvres ». De fait, le mécanisme de solidarité inter-universités, au détriment de l'engagement de l'Etat, est mis en place. Il faut donc que nous revoyons l'ensemble de nos dépenses pour dégager des recettes et maintenir des campagnes d'emploi à un niveau minimal. Ainsi, on ne sait rien sur la prise en charge de la Protection Sociale Complémentaire en année pleine (2027 et au-delà).

### Intervention des Commissaires aux Comptes

Rappel de l'opinion 2025 : certification pure et simple avec observation sur les modalités de comptabilisation de la dotation I-Site LUE (pour laquelle il n'y a pas de doctrine comptable établie).

Faits principaux en 2025 : nomination d'un nouvel Agent Comptable (01/01/2025) à l'UL. Pour le reste, cf. faits marquants indiqués par celui-ci.

Opinion 2025 : certification pure et simple. Une observation qui reste sur les modalités de comptabilisation de la dotation I-Site, pour laquelle il n'y a pas de doctrine comptable établie.

*Votre représentant exprime une grande lassitude quant à notre impuissance à faire autre chose qu'à ramasser les pots cassés face à des injonctions de l'Etat qui n'assume pas ses propres choix. Que peut-on faire ?*

Présidente : il faut à la fois se battre au niveau national, auprès des députés et sénateurs, mais également diminuer notre dépendance à la SCSP. Difficultés au niveau européen et ANR, car la LPR aussi n'a pas été totalement financée. Les perspectives en termes de financement public sont loin d'être favorables. Incohérence totale de l'Etat qui d'un côté dit qu'on manque de cadres et ingénieurs, mais de l'autre diminue nos ressources... On est au bout des mesures de compensation en interne quand même.

Un représentant du Collège A considère que c'est la nature de notre mission qui veut que la SCSP soit importante dans nos financements. Le fait d'avoir des gens de valeur qui s'investissent au service de la nation plutôt que pour les intérêts privés est assez normal, sauf que l'Etat veut visiblement changer la nature de nos activités.

### Vote :

- Approbation du compte financier 2025 de l'UL : unanimité pour.
- Approbation des éléments d'exécution budgétaire et comptable de l'UL : unanimité pour.
- Affectation sur son compte de réserve des résultats de fonctionnement UL : unanimité pour.

## **4. Bilan d'exécution du schéma directeur et du plan d'actions Transition écologique**

VP Transition écologique + Déléguée Transition Ecologique : point d'exécution du plan d'action TE.

Rappel de nos ambitions : que l'UL contribue à un nouveau modèle de société durable et qu'elle innove pour s'adapter au changement climatique (pas que). Que comme toute organisation professionnelle, l'UL atténue l'impact carbone de ses activités.

Objectif : réduire de 6% chaque année notre impact carbone, former 100% de nos étudiants de 1<sup>er</sup> cycle sur les questions de développement durable, former les personnels (150 personnes/an + 1500 sensibilisées), transformer les campus.

Après 15 mois depuis le vote du schéma par le CA, 40% d'exécution globale, 25% des actions terminées ou bien avancées.

Actions majeures 2025 : politique d'achats et consommation (voyage, traiteur, impression, etc.) ; 11 écocampus en mouvement (concerne 33 000 personnels et étudiants).

Bilan : baisse de 4% de notre impact carbone achats entre 2024 et 2025 (6% entre 2023 et 2024). Mais lié à la baisse de la consommation d'énergie (quoique l'hiver dernier a été

plus froid), et à celle de nos travaux immobiliers... Il faut faire des efforts sur notre politique de déplacements, et d'achats de matériel scientifique.

Propositions d'amendement : 4 actions à supprimer car rapport résultat/coût discutable : soutien financier des étudiants qui se déplacent en Europe en train ou bus, valoriser les efforts des personnels qui se rendent sur les campus à pied, observer l'évolution des compétences et des pratiques professionnelles de nos diplômés par rapport aux enjeux TE, etc.). Une action à ajouter : stratégie d'adaptation au changement climatique de nos campus.

Un représentant du Collège A considère qu'on sensibilise notre jeunesse aux défis environnementaux mais que globalement les choix opérés au niveau macro sont contraires, et cela crée dans notre jeunesse un mal-être. Santé mentale des étudiants en question.

Vote : unanimité pour.

## 5. Schéma Pluriannuel de mise en Accessibilité Numérique (SPAN)

Sous-directrice DN + référente accessibilité numérique : l'idée est de permettre à tous les étudiants/personnels d'accéder aux services numériques quel que soit leur handicap (permanent ou ponctuel, voire situationnel). Obligation légale mais aussi enjeux en termes d'inclusion, d'image de marque de l'établissement, etc.

Etat des lieux : plus de 300 services numériques, 12 600 vidéos sur ULTV, plus de 450 sites web, pléthore de supports de cours, etc. Plein d'actions en cours pour améliorer les accès ou fournir une accessibilité minimale. Aujourd'hui l'UL c'est 251 agents BOE, plus de 1 900 étudiants en situation de handicap et 26 doctorants.

Le SPAN doit inclure gouvernance et pilotage, allocation de ressources humaines et financières, organisation et contrôle + validation.

Vote : unanimité pour.

## Vie Institutionnelle

### 6. Création des statuts du CRAN (Centre de Recherche en Automatique de Nancy)

Vote : unanimité pour.

## Ressources Humaines

### 7. Procédure d'avancement de grade des personnels enseignants contractuels et volume des promotions

Vote : unanimité pour.

### 8. Campagne d'avancement des personnels contractuels : détermination des volumes de promotions BIATSS

Vote : unanimité pour.

## **Formation & Insertion Professionnelle**

### **9. Calendrier pédagogique 2026/2027**

Vote : unanimité pour.

### **10. Note sur l'utilisation des Droits d'inscription des Etudiants Extra-Communautaires (DIEEC)**

Vote : unanimité pour.

### **11. Modification des modalités d'admission rentrée 2026 - Licences DEG et IUT de Thionville Yutz**

### **12. Demande de modification du Master Philosophie - rentrée 2027 - UFR SHS Nancy- Collégium SHS**

Vote groupé sur les points 11 et 12 : unanimité pour.

### **13. Demande de modification de la licence professionnelle Commercialisation de Produits et Services - IUT de Thionville Yutz- Collégium Technologie - RETIRÉ**

Point retiré.

### **14. Validation de la passerelle entre BUT SGM et EEIGM - Projet Cub'Co - Collégiums L-INP et Technologie - RETIRÉ**

Point retiré.

### **15. Demande d'ouverture en apprentissages et changements de CFA (Centre de Formation pour Apprentis)**

Point retiré.

## **Vie Universitaire**

### **16. Charte de labellisation Assos UL**

VPE : présentation des points 16 à 18. Pas de modifications majeures, mais des adaptations par rapport aux évolutions et textes en vigueur : responsabilisation des associations qui seront signataires et plus seulement destinataires ; clarification des procédures de signalement ; levée d'ambiguïtés ; sécurisation des textes avec la DAJ, DPSE et DVUC ; précision des droits et devoirs des associations.

Un représentant du Collège A demande si la labellisation des associations se fera chaque année ou sur une certaine durée ?

VPE : la labellisation est liée à la durée du mandat du président et du trésorier de l'association.

Vote : unanimité pour.

### **17. Règlement de cadrage d'activité des associations**

Vote : unanimité pour.

### **18. Texte occupation des locaux par les associations pour consultation du CA**

Vote : avis unanime favorable.

### **Affaires Financières & Comptables**

#### **19. Admission en non-valeur**

Vote : unanimité pour.

### **Patrimoine**

#### **20. Achat de parcelles agricoles à Celles-sur-Plaine pour 1 ha environ pour un montant de 3 500€**

Vote : unanimité pour.

#### **21. Cession de partie de parcelles au bénéfice de la Métropole du Grand Nancy, situées rue de Vandoeuvre et rue du Doyen Urion à Villers-lès-Nancy**

Vote : unanimité pour.

### **Conventions**

#### **22. Modèle de contrat de cession de droits d'auteur sur une contribution dans un périodique**

Vote : unanimité pour.

**Point ajouté****23. Avenant de renouvellement à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public GIP InSIC**

Présidente : la convention constitutive est passée au précédent CA, mais avec une durée indéterminée. Il faudrait la ramener à 3 ans, et comme la précédente convention s'achève au 31/03/2026, il y a urgence. D'où l'ajout de ce point la veille du CA.

Vote : unanimité pour.

Fin du CA : 12h30.

Votre représentant au CA de l'UL

B. Dussoubs